



Lyon, vendredi 6 mai 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/02344

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

**Avarie sur ouvrage (Capacité
d'amortissement du pare choc aval limitée)****Réduire la vitesse (En entrant dans l'écluse) (tous les usagers
- trafic avalant)**

- à partir du 06/05/2022 à 10:00 au 03/06/2022 à 18:00 - avec pour
périodicité : Permanent
 - o Rhône
au pk 106 (Ecluse de Bourg-Lès-Valence)

**Modification des conditions de navigation (Positionnement
dans la partie amont du sas autant que possible) (tous les
usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 06/05/2022 à 10:00 au 03/06/2022 à 18:00 - avec pour
périodicité : Permanent
 - o Rhône
au pk 106 (Ecluse de Bourg-Lès-Valence)

Extrême vigilance (tous les usagers - trafic avalant)

- à partir du 06/05/2022 à 10:00 au 03/06/2022 à 18:00 - avec pour
périodicité : Permanent
 - o Rhône
au pk 106 (Ecluse de Bourg-Lès-Valence)

Commentaire :

Les usagers de la voie d'eau sont informés que suite à une expertise, la capacité d'amortissement du pare choc aval est réduite.

Des travaux seront engagés prochainement afin de retrouver un amortissement normal.

Il est demandé aux usagers de la voie d'eau de respecter les mesures précitées.

Il est également demandé pour les convois poussés la présence d'une vigie à l'avant du bateau en liaison avec le pilote.

Service(s) à contacter :

CNR, 2 rue André Bonin, 69316 LYON Cedex 04

Tél : 0472006969 - Fax : 0478299617

Service Fluvial Lyonnais (SFL)

4, rue Jonas Salk

69007 LYON

Tél : 04 78 69 60 70

Date limite d'affichage :
04/06/2022

Par délégation

Signé

Vincent PRIN-ABEIL